



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14/10/2024

Référence
41_2024

Objet de la délibération
Cession à titre gratuit de l'ancien photocopieur

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	8	11

Date de la convocation
04/10/2024

Date d'affichage

Vote
<b>MAJORITE</b>
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
Le : 15/10/2024

Et

Publication ou notification du :  
15/10/2024

L'an 2024 et le 14 Octobre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de DENEUX François, Maire

**Présents** : M. DENEUX François, Maire, Mmes : LINGAT Nicole, MAURICE Valérie, MM : CANARD Stéphane, JENNEPIN Patrick, LEHEUTRE Bruno, RABIN Patrice, VANZELLA Yoann

**Excuses séance**: Excusé(s) ayant donné procuration : Mme DONGE Christine à Mme MAURICE Valérie, MM : ANTOINE Jérôme à M. DENEUX François, GAVAZZI Romain à M. LEHEUTRE Bruno

**Absents séance**:

Absent(s) : MM : LEBLANC Éric, PIART Steve, SONZOGNI Jean-Luc

**A été nommé(e) secrétaire** : M. JENNEPIN Patrick

**Objet de la délibération** : **Cession à titre gratuit de l'ancien photocopieur**

Vu le CGCT ;  
Vu le Code Général de la Propriété des Personne Publiques et notamment les articles L.3211-18, L.3212-2 et D.3212-3 ;  
Vu le décret n°2005-829 du 20 juillet 2005 ;

Considérant l'inutilité du photocopieur canon depuis l'achat du Konica Minolta et compte-tenu de l'impossibilité d'en assurer la maintenance,

Il est proposé de le céder à titre gratuit à l'association Les Amis de l'École, le photocopieur Canon numéro d'inventaire 2011005.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise la cession à titre gracieux conformément aux dispositions réglementaires précitées et autorise le maire à signer le certificat de cession.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :  
En mairie, le 14/10/2024  
Le Maire  
François DENEUX

Envoyé en préfecture le 21/10/2024

Reçu en préfecture le 21/10/2024

Publié le



ID : 008-210803904-20241014-41\_2024-DE